**VOYAGE en Allemagne, sur les rives du lac de Constance,**

**du 2 au 7 mai 2017**

Bonsoir et bienvenue dans notre école primaire et maternelle Saint Charles.

Tout d’abord, nous vous remercions d’avoir répondu de manière positive à notre invitation. Ensuite, sachez que nous sommes ravis et honorés de votre présence si nombreuse, ce qui dénote votre intérêt pour ce projet de voyage scolaire.

L’objet de cette première réunion, car elle sera suivie d’autres, est de vous présenter, de manière générale, l’organisation et le déroulement du séjour de vos enfants en Allemagne, plus précisément sur les rives du lac de Constance, du 2 au 7 mai 2017.

Mon intervention sera articulée de la façon suivante :

- 1) les personnes qui seront à mes côtés, durant le séjour, se présenteront,

- 2) ensuite, je vous indiquerai le positionnement géographique de notre lieu de séjour,

- 3) après, j’évoquerai le lieu d’hébergement pour toute cette semaine,

- 4) puis, je vous exposerai le programme détaillé des visites, jour par jour,

- 5) je vous ferai part d’informations d’ordre pratique, telles que

 - des informations sur le mode de transport utilisé (société TLC Tourisme)

- les documents administratifs

- le comportement des enfants durant le séjour,

- les règles de sécurité lors des visites,

- l’argent de poche,

- le trousseau de linge,

- le téléphone portable,

- les objets de valeur,

- la façon de vous envoyer des informations sur le séjour ne sera pas abordée, ce soir, pour la bonne raison que l’équipe d’accompagnement ne s’est pas encore réunie pour étudier ce point, mais, rassurez-vous, cette question ne sera pas sans suite,

- 6) j’aborderai, aussi, le coût et le financement de ce voyage scolaire. Je vous indiquerai, à cet égard, les différentes pistes que nous souhaitons explorer quant à des demandes de subvention,

-7) Inscription au voyage scolaire,

- 8) enfin, je me ferai un plaisir de répondre, dans la mesure de mes possibilités, à vos questions.

- 0 - 0 - 0 – 0 – 0 -

Donc, tout d’abord, je laisse la parole à ceux qui vont être mes collaborateurs durant cette semaine-là :

**- 1) Présentation des accompagnateurs**

Isabelle BEUCHER, Claudine ROUET, Christine BAGRIN et son époux et mon mari, Joseph.

- 0 - 0 - 0 – 0 – 0 -

**- 2) Positionnement géographique de notre lieu de séjour**

**Photo n° 1 : carte générale de l’Allemagne**

Le lac de Constance, ou Bodensee en allemand, se situe tout au Sud du pays, dans le Bade-Wurtemberg, au pied des Alpes.

**Photos n° 2 et 3 : cartes du lac de Constance**

Il délimite la frontière entre l’Allemagne, la Suisse et l’Autriche. Sa superficie est de 563 kilomètres carrés, sa longueur atteint 63 kilomètres et sa plus grande largeur 14 kilomètres. En fait, il s’agit de deux lacs indépendants, reliés par une petite portion du Rhin, longue de 4 kilomètres. Il comporte également trois iles : Reichenau, Lindau et Mainau.

Pour la petite histoire, le terme Bodensee est apparu avec les Carolingiens. Il désigne un endroit des rives du lac, appelé Bodman, c’est-à-dire terres basses. Si je mentionne ce fait, c’est parce qu’il existe une commune qui se nomme Bodman- Ludwigshafen et que c’est justement là que nous serons hébergés (au cœur de l’histoire !).

- 0 - 0 - 0 – 0 – 0 -

**- 3) Présentation du lieu d’hébergement**

Durant toute la semaine, nous séjournerons à l’«Evangelische-Jugend-bildungstätte», à Bodman-Ludwigshafen. Pour votre information, il s’agit d’un gite privé protestant destiné aux adolescents, du genre des auberges de jeunesse françaises. *N’oubliez pas que nous serons en Allemagne, l’un des hauts-lieux du protestantisme*. *Cela ne dérange, en aucune manière, les modalités de notre voyage scolaire et la directrice du site ne s’est nullement émue de l’arrivée de jeunes enfants d’un établissement catholique*.

Voici quelques photos du lieu où nous séjournerons :

**Photo n° 4 :** panneau signalant l’entrée de l’établissement

**Photos n° 6-7-8** : vues sur une petite partie du Lac depuis le lieu d’hébergement et vue sur la maison mère du site. Nous avions la possibilité de choisir ce bâtiment mais nous avons préféré retenir l’autre partie plus moderne qui va vous être présentée tout de suite après. Je signale au passage que le coût était le même.

**Photos n° 9-10** : aménagements extérieurs du lieu d’hébergement avec aires de jeu de ballon, espaces verts…

**Photo n°11** : bâtiment dans lequel nous serons hébergés. A l’étage se trouvent les chambres des enfants ainsi qu’à chaque extrémité deux chambres réservées aux accompagnateurs.

Au rez-de-chaussée, se trouvent une autre chambre pour accompagnateurs et une pour le chauffeur de bus. Vous pourrez également voir d’autres salles qui nous sont réservées.

**Photo n° 12** : même bâtiment mais vu des hauteurs

**Photos n° 13-14-15** : chambre type réservée aux enfants : 5 lits dont 2 en mezzanine- balcon- sanitaires

**Photos n° 16-17** : chambre des accompagnateurs et sanitaires

**Photo n° 18** : vue du couloir et répartition des couchages garçons et des couchages filles

**Photos n° 19-20** : salle de réunion dont nous nous servirons tous les soirs pour faire le point sur la journée écoulée et sur la suivante

**Photo n° 21** : petite salle de jeux mise à disposition

**Photo n° 22** : salle de détente où il nous sera possible de se faire une boisson chaude

**Photo n° 23** : buanderie (établissement très propre : éventuellement pour y nettoyer les chaussures).

**Photos n° 24-25** : salle de restauration vue de l’extérieur

**Photos n° 26-27-28** : vue de la cuisine et de la salle de restauration

**Photo n° 29** : emplacement réservé au feu de camp

**Photo n° 30** : petit port de Bodman- Ludwigshafen situé à quelques dizaines de mètres de notre hébergement

**Photos n°31-32** : aire de jeu située tout à côté du petit port vu précédemment

- 0 - 0 - 0 – 0 – 0 -

**- 4) Programme détaillé des visites**

 - 41) Circuit du mercredi 3 mai

* + ***Matin***
		- rencontre avec les élèves de la Gemeinschaftschule d’**EIGELTINGEN**

**Photos n° 35 à 51** : **Gemeinschaftschule de Eigeltingen** : première école que nous allons visiter. Nous vous présentons les bâtiments, des salles de classe, différents aménagements, la cantine, leur jardin…

* + ***Midi***
		- déjeuner avec les élèves au service de restauration de l’établissement scolaire
	+ ***Après-midi***
		- visite des chutes du Rhin à **SCHAFFHAUSEN(*****Suisse****)*

**Photo n° 52** : premier site touristique que nous allons découvrir ensemble : les **chutes du Rhin à Schaffhausen** en Suisse. Il s’agit des plus grandes chutes d’eau d’Europe avec 23 mètres de hauteur.

* + - visite du centre de la ville médiévale de **STEIN AM RHEIN** (***Suisse***)

**Photo n°53** : petite ville suisse de **Stein am Rhein** (pierre sur le Rhin) très pittoresque car les façades des maisons sont entièrement peintes de fresques et légendes.

* + ***Soirée***
		- Balade nocturne en bateau à partir de **BODMAN-LUDWIGSHAFEN**

Le soir nous programmons de faire une **balade nocturne en bateau** depuis Bodman-Ludwigshafen, excursion qui nous est offerte par notre lieu d’hébergement.

- 42) Circuit du jeudi 4 mai

* + ***Matin***
		- rencontre avec les élèves de la Freie Waldorfschule. de **WHALWIES**

**Photos 56 à 70** : deuxième visite d’établissement scolaire dans l’école de **Whalwies.**

Nous allons en effet visiter deux écoles car nous avions fait, grâce à l’aide de nos amis allemands qui habitent à proximité du lac, deux demandes d’accueil auprès de deux établissements différents. La condition sine qua none pour obtenir des subventions d’un organisme qui se nomme l’OFAJ (office franco-allemand de la jeunesse) était de trouver un établissement scolaire dans le but d’un échange.

Les deux établissements ayant répondu de façon positive, il nous était, dès lors, difficile d’en éliminer un.

* + ***Midi***
		- pique-nique au parc animalier **«**Wild und Freizeitpark» à **ALLENSBACH**
	+ ***Après-midi***
		- visite du parc animalier **«**Wild und Freizeitpark» à **ALLENSBACH**

**Photo n°71** : visite d’un **parc animalier d’Allensbach**. Ce parc offre d’autres attractions. Nous avons fait ce choix car il nous semblait important, pour que le séjour soit agréable aux enfants, de varier les plaisirs et de ne pas leur proposer que du culturel.

visite du site de Marienschlucht

**Photo n°72** **: promenade sportive à la Marienschlucht**

- 43) Circuit du vendredi 5 mai

* + ***Matin***
		- visite du Birnauer Oberhof

**Photos n°73-74**: visite de la très belle église de **Birnau** dont le style est Rococo. De là, la vue sur le Lac est magnifique.

* + - visite des Pfahlbauten à **UHLDINGEN**

**Photo n° 75** : cité lacustre des **Pfahlbauten.** Il s’agit de la reconstitution d’un village préhistorique et musée. Les hommes de la Préhistoire ont aussi colonisé les bords du Rhin.

* + ***Midi***
		- pique-nique au parc de «Hofkammer des hauses Württemberg», à **FRIEDRICHSHAFFEN**,
	+ ***Après-midi***
		- visite du musée Zeppelin à **FRIEDRICHSHAFFEN**

**Photo n° 76** : visite du **musée Zeppelin** à Friedrichshafen

- 44) Circuit du samedi 6 mai

* + ***Matin***
		- 09 H 30 – 12 H 00 : visite du château médiéval de **MEERSBURG**

**Photo n° 77** : visite du **château médiéval de Meersburg**

* + - 12 H 25 – 12 H 40 : traversée du lac en bateau à partir du port de **MEERSBURG** (*sans l’autocar*). 20 mn de traversée
	+ ***Midi***
		- pique-nique au parc botanique de l’ile de **MAINAU**
	+ ***Après-midi***
		- visite du parc botanique de **MAINAU**

**Photos n°78-79** : excursion sur **l’île de Mainau** qui est en fait une île jardin. Après-midi récréatif où l’occasion nous sera donnée d’admirer ce très grand parc botanique et le paysage environnant. Bien sûr l’aller et le retour se feront par bateau dont je vous montre un exemplaire photo suivante.

* + - retour à **MEERSBURG** par bateau puis à **BODMAN-LUDWIGSHAFEN *(****par autocar)*

**Photo n° 80** : **bateaux** qui font régulièrement des liaisons sur le Lac.

* + ***Soirée***
		- **SOIREE SURPRISE………** *diner-feu de camp à l’Evangelische Jugendbildungsstätte, à* ***BODMAN- LUDWIGSHAFEN***

- 0 - 0 - 0 – 0 – 0 -

**- 5) Informations diverses**

 - 51) Le mode de déplacement

Nous avons privilégié le recours à une société de transport par autobus car cela présente les avantages suivants :

- tous les enfants sont ensemble pendant le voyage

- pas de changement sur le parcours

- grande flexibilité des horaires

- autonomie du moyen de transport en Allemagne pour les excursions

C’est la société TLC Tourisme qui a été retenue pour cette prestation. Elle propose un autobus grand tourisme avec toilettes et vidéo. Un chauffeur sera à notre disposition durant toute la semaine.

Le parcours Blois – Bodman-Ludwigshafen est estimé à près de 800 kilomètres, soit environ onze heures de trajet comprenant environ un peu plus de huit heures de conduite entrecoupées de pauses obligatoires (¾ d’heure après 4 heures de conduite).

- 52) Les documents administratifs à détenir

- une autorisation parentale pour la participation d’un élève mineur à un voyage scolaire,

- une autorisation parentale de sortie du territoire français est requise pour les élèves mineurs, à l'exception des élèves en possession d'un passeport à leur nom en cours de validité (le passeport valant autorisation de sortie du territoire).

- un titre certifiant leur identité (passeport ou carte nationale d'identité).

- la carte européenne d'assurance maladie, qui est individuelle et nominative (fortement recommandée et à demander à la caisse primaire d’assurance maladie)

Nous avons pris tous ces renseignements sur le site officiel du gouvernement.

 - 53) Le comportement des enfants durant le séjour

Les règles de discipline, de respect et de savoir-vivre sont les mêmes qu’ici et nous serons intransigeants car les Allemands sont des gens extrêmement respectueux. La très grande propreté de l’établissement ne vous a sans doute pas échappé. Pour cette raison, nous serons vigilants quant au respect des lieux aussi et il sera demandé d’apporter des chaussons.

Concernant le lieu d’hébergement, les enfants seront répartis par groupe de cinq par chambre, les filles dans une aile du couloir, et les garçons dans l’autre. Chaque accompagnateur se verra attribuer une chambre dont il sera responsable.

**Il est expressément demandé de ne pas fournir de sac de couchage.** Enrevanche, vous devrez donner des draps et une taie d’oreiller à votre enfant, sinon cela vous sera facturé 10 euros.

 Il y a une douche et un WC par chambre. Par conséquent, il sera demandé aux élèves de prendre leur douche le soir car ils n’auront pas le temps le matin.

 Il leur sera également demandé de faire leur lit avant de partir en excursion et de tenir la chambre rangée.

 D’autre part, des équipes de ménage et de vaisselle seront constituées car les enfants devront nettoyer leur table après les repas et faire la vaisselle.

Pour les enfants qui ont des régimes particuliers, cela ne pose aucun problème. Nous avons posé la question et il nous a été répondu que l’établissement a l’habitude de gérer ce genre de situation.

- 54) Les règles de sécurité lors des visites des sites

Tous les sites visités sont ouverts au public, c’est-à-dire que toutes les règles en matière de sécurité ont été étudiées au préalable afin d’assurer le maximum de sureté. Le risque a été calculé par des professionnels. Chaque lieu bénéficie donc de consignes.

Durant les visites, l’enfant ne devra jamais se trouver seul. Il sera obligatoirement en compagnie d’un adulte ou d’un autre enfant. Il devra systématiquement demander à un adulte accompagnateur l’autorisation de s’éloigner du groupe, et uniquement en cas de nécessité.

En cas d’égarement, il présentera **la fiche d’identification cartonnée**, qu’il détiendra en permanence sur lui lors des visites, à tout adulte susceptible de l’aider à retrouver le groupe scolaire

En conclusion, si les enfants appliquent les recommandations qui leur seront faites par les adultes accompagnateurs, la veille de chaque circuit, en salle de réunion, je peux vous assurer, aujourd’hui, que tout se passera bien. Ce séjour est aussi une façon pour vos enfants de s’émanciper, de se prendre en charge et de mûrir.

- 55) L’argent de poche

Chaque parent évalue lui-même l’opportunité pour son enfant de détenir de l’argent au cours de son séjour scolaire. De même qu’il appartient aux seuls parents de définir la somme mise à disposition de leur enfant ainsi que du bon usage de cet argent. Toutefois, il semblerait raisonnable de ne pas dépasser la somme de

Toutefois, la personne ayant la charge du groupe scolaire ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de perte de cet argent de poche.

- 56) Le trousseau de linge

Pour éviter de perdre du temps à refaire les valises le jour du départ nous vous demandons de marquer leurs affaires.

Une valise par élève est largement suffisante ; ils ne sont que quatre jours sur place. Il faudra prévoir un sac à dos (obligatoire) pour transporter le pique-nique et peut-être un petit vêtement d’appoint.

A ce propos, il fait, là-bas, toujours un ou deux degrés de moins qu’en France. Nous serons en mai, mois assez instable sur le plan météorologique, par conséquent, nous conseillons de prévoir des vêtements chauds (manteau et bonnet).

- 57) Le téléphone portable

Il n’est pas nécessaire de fournir un téléphone portable à votre enfant dans la mesure où nous donnerons des nouvelles tous les soirs et qu’il sera toujours possible de nous joindre.

J’attire votre attention sur le fait que nous séjournerons dans un pays étranger. Vérifiez vos conditions d’abonnement tarifaire pour éviter des déconvenues au retour de votre enfant.

- 58) Les objets de valeur

Nous vous conseillons vivement d’éviter les objets de valeur. Les bijoux peuvent rester à la maison pendant une semaine. Pour ce qui est des appareils photos, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration. Chacun est responsable de ses affaires.

- 59) Informations diverses

Vous devrez prévoir le pique-nique de votre enfant pour le déjeuner sur la route.

(Les bonbons et les gâteaux ne sont pas autorisés dans le car). Par ailleurs, il n’est pas nécessaire d’en remplir les valises car ils seront bien nourris sur place pendant le séjour. Nous comptons sur votre vigilance et votre bon sens.

**- 6) Coût et financement du voyage scolaire**

Une estimation du coût de ce voyage scolaire a été réalisée sur la base de la participation de 30 enfants, plus les 6 accompagnateurs et le conducteur d’autocar.

Estimation du coût global du séjour : **13 867,00 €**

- Transport en autocar aller-retour : 3 957,00 €

- Hébergement : 7 634,00 €

- Visite des sites : 1 941,00 €

- Divers (repas spécial et cadeaux) : 335,00 €

Si nous voulons alléger la «facture» de chaque famille, il nous faut trouver des subventions.

Voici plusieurs pistes d’investigation :

- 1) pour vous les parents, vous rapprocher du comité d’entreprise de votre employeur,

- 2) pour les enfants, profiter de Noël pour demander à recevoir, en guise de cadeau, une aide financière en vue de ce séjour (grands-parents et autres),

- 3) pour nous, contacter l’UDAPEL, l’URAPEL, - *association des parents d’élèves de l’enseignement libre*

- 4) de même pour l’UDOGEC, l’UROGEC, - *organisme de gestion de l’enseignement catholique*

- 3) une correspondance auprès des maires des communes où vivent les enfants

- 4) une correspondance auprès du conseil départemental,

- 5) idem pour le conseil régional,

- 6) sans oublier les associations à caractère humanitaire (Rotary Club, Lions’Club, Kiwanis)

**- 7) Inscription au voyage scolaire**

Il vous est demandé de vous inscrire le plus rapidement possible afin de vous permettre d’étaler au maximum le paiement du voyage. Les vacances de la Toussaint approchent et vous laissent le temps de réfléchir mais, en revanche, **nous vous demanderons une réponse ferme et définitive au retour de celles-ci**. Sachez que lorsque vous vous engagerez, et que si, pour une raison ou une autre non justifiée, votre enfant inscrit ne venait plus, la totalité des frais vous sera malgré tout imputée.

Le but aussi est d’atteindre les 30 élèves. Si celui-ci n’est pas atteint, le coût sera augmenté d’autant. Au passage, je tiens à préciser qu’il nous faudra **15 filles et 15 garçons**, pour tenir compte de la répartition des enfants dans les chambres.

**- 8) Questions diverses**

Avez-vous des questions ? Il se peut que nous ne puissions répondre à toutes vos interrogations ce soir mais sachez que nous allons en prendre note et que nous nous attacherons à vous donner réponse lors de la prochaine réunion d’information.